

# Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 15

## à la CAPD du mardi 22 janvier 2019

A l'occasion de cette nouvelle année et de l'installation de la nouvelle CAPD suite aux résultats des élections professionnelles de décembre dernier, le SNUipp-FSU 15 n'échappe pas à la tradition des vœux et souhaite à toutes et à tous, une année d'espoir et de combats pour une école juste, fraternelle et solidaire au service de la réussite de tous.

Les enseignantes et les enseignants ont souhaité confirmer le SNUipp-FSU comme première organisation syndicale dans les écoles. C'est une grande responsabilité et un encouragement à poursuivre notre engagement sans faille pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage, pour un maintien des écoles sur l'ensemble du territoire, pour une meilleure reconnaissance des compétences et de la professionnalité des enseignantes et enseignants du 1er degré, reconnaissance qui doit passer par une augmentation des salaires, et pour une école primaire qui devienne vraiment une priorité nationale.

L'installation de cette nouvelle CAPD est également l'occasion de rappeler notre attachement au paritarisme et notre opposition la plus ferme aux orientations du gouvernement qui sont en rupture totale avec le travail réalisé actuellement par les représentant.es et les élu.es des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire ou des possibles erreurs de l'administration.

En effet, en dépouillant les CAPD de nombre de ses prérogatives (règles du mouvement, ...) au profit des comités techniques, le rôle des représentants du personnel et le paritarisme s'en trouveront fortement affaiblis.

Cette volonté gouvernementale de contourner les élu.es des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Nous, enseignants en charge de notre classe et engagés pour défendre l'intérêt de la Profession, une Ecole de qualité pour tous, ne sommes pas toujours remplacés lors des réunions ou instances pour lesquelles nous sommes convoqués. Rappelons également que nous siégeons très fréquemment durant du temps de décharge syndicale, qui n'est pas dévolu aux instances, sur du temps de décharge de direction, ou encore sur du temps personnel (temps partiel).

Nous ne pouvons assurer le rôle qui nous a été confié que si nous avons les moyens de le faire : du temps pour préparer les différentes réunions, du temps pour participer aux groupes de travail de plus en plus nombreux, aux différentes commissions administratives paritaires, aux comités techniques, du temps pour rendre compte à tous les collègues.

La problématique des non-remplacements se pose depuis longtemps : le SNUipp-FSU 15 vous alerte inlassablement. Ce fléau doit cesser. C'est toute la profession qui pâtit : les collègues brigades que l'on déplace ou que l'on envoie à des dizaines de km (pour ne pas dire une centaine de km), les collègues qui accueillent des élèves dans leurs classes en cas de non-remplacement, les collègues absents qui culpabilisent, et enfin le personnel administratif qui doit gérer l'ingérable. La continuité pédagogique se doit d'être assurée.

La SNUipp-FSU 15 vous rappelle, comme toujours, l'importance de l'attribution des postes supports PE aux PE et de ne pas financer des postes du second degré par des moyens budgétaires relevant du 1<sup>er</sup> degré.

Enfin, le SNUipp-FSU 15 vous réitère sa demande de rendre au plus vite l'avancement et le passage à la hors-classe justes et équitables. Les avis que vous rendez induisent une part incommensurable d'arbitraire. Aussi, ces avis ne doivent plus être immuables et doivent, de fait, pouvoir évoluer. En l'état, ils constituent un frein à l'évolution de carrière et donc de la rémunération du plus grand nombre et sont discriminants sur le jugement porté par l'Institution sur le travail de l'enseignant. Est-il utile de vous rappeler que les collègues y voient des attaques contre le travail réalisé depuis des années, mais aussi des attaques contre leur pouvoir d'achat ?

Le SNUipp-FSU 15 ne s'arrêtera pas en chemin sur ce dossier, comme sur bien d'autres.